



CAHIER DES CHAMPIONNATS LBFA ETE 2025

CHAMPIONNATS LBFA

1. DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS

CHAMPIONNAT	Date	Lieu	Clôture des inscriptions
Allianz C. LBFA TC	10/05/25	Dampicourt (DAMP)	Lundi 05/05/25, 10:00 (BeAthletics)
C. LBFA 10km sur route	01/06/25	Malmedy (MALM)	Auprès de l'organisateur
C. LBFA Juniors-Espoirs (OPEN TC) et de relais TC	28/06/25	Herve (HERV)	Lundi 23/06/25, 10:00 (BeAthletics)
C. LBFA d'épreuves combinées	05-06/07/25	Marche-en-Famenne (CAF)	Lundi 30/06/25, 10:00 (BeAthletics)
C. LBFA Cadets - Scolaires	24/08/25	Jambes (SMAC)	Lundi 18/08/25, 10:00 (BeAthletics)

Les frais de participation aux championnats LBFA sont gratuits.

Les prix d'entrée sont fixés comme suit :

C. LBFA Juniors-Espoirs (OPEN TC) et de relais TC	5.00€
Allianz C. LBFA TC	5.00€
C. LBFA d'épreuves combinées	5.00€ par jour
C. LBFA Cadets - Scolaires	5.00€
C. LBFA 10km sur route	-

Seules les cartes avec photo délivrées par la LBFA et Atletiek Vlaanderen donnent droit à un accès gratuit.

2. CHAMPIONNATS LBFA

1. NOMBRE D'ATHLETES RETENUS

	TC	ESPOIRS	JUNIORS	CADETS-SCOLAIRES
80H/100H/110H	16 (S) – 8 (F)	12 (FD)	12 (FD)	16 (S) – 8 (F)
100	24 (S) – 8 (F)	18 (S) – 6 (F)	18 (S) – 6 (F)	24 (S) – 8 (F)
200	24 (S) – 8 (F)	18 (FD)	18 (FD)	24 (FD)
400	24 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	24 (FD)
300H/400H	16 (FD)	6 (FD)	6 (FD)	16 (FD)
800	20 (FD)	12 (FD)	12 (FD)	18 (FD)
1500/3000/5000/ 1500St/2000St/3000St	15 (FD)	8 (FD)	8 (FD)	15 (FD)
Concours	12 (FD)	8 (FD)	8 (FD)	10 (FD)

	Épreuves combinées	LBFA de relais
Cadet(te)s	18	Pas de quota
Scolaires	18	
Juniors	12	
TC	12	
Masters (W35+ / M35+)	12	

Championnats LBFA Toutes Catégories : participation d'athlètes étrangers non licenciés auprès de la LBFA :

Ajouté en extra au nombre d'athlètes LBFA retenus.

Niveau de performance requis pour participer : TOP 3 des inscriptions belges.

2. MONTEES SUCCESSIVES DES BARRES

a. Toutes Catégories, Espoirs, Juniors, Cadets et Scolaires

Seule la première barre est mentionnée. Les montées seront définies sur base de la sélection.

HAUTEUR

TC Dames	1.40
TC Hommes	1.70
Juniors/Espoirs Dames	1.35
Juniors/Espoirs Hommes	1.45
Scolaires Filles	1.35
Scolaires Garçons	1.55
Cadettes Filles	1.30
Cadets Garçons	1.40

PERCHE

TC Dames	2.20
TC Hommes	3.60
Juniors/Espoirs Dames	2.40
Juniors/Espoirs Hommes	2.80
Scolaires Filles	2.20
Scolaires Garçons	2.60
Cadettes Filles	2.00
Cadets Garçons	2.20

La progression des montées de barre pourra être modifiée si les athlètes encore en compétition s'entendent pour monter une barre directement à la hauteur d'un minimum pour un championnat international.

b. Épreuves combinées

La 1^{ère} barre à la hauteur et à la perche est posée à la hauteur la plus basse demandée par un(e) des athlètes participant au concours. Après cette hauteur initiale, la montée des barres s'effectue selon les montées de barres ci-dessous.

HAUTEUR

Juniors + T.C hommes	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.78	+ 3 cm
Scolaires hommes	1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.73	+ 3 cm
Cadets hommes	1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68	+ 3 cm
Juniors + T.C. dames	1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 / 1.61	+ 3 cm

Scolaires dames	1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58	+ 3 cm
Cadettes dames	1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.48	+ 3 cm
Masters dames	1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40	+ 3 cm
Masters hommes	1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40	+ 3 cm

PERCHE

T.C. hommes	2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.60 / 3.70	+ 10 cm
Juniors hommes	2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.40 / 3.50	+ 10 cm
Scolaires hommes	2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.20 / 3.30	+ 10 cm
Cadets hommes	1.80 / 2.00 / 2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.80 / 2.90	+ 10 cm

3. DISTANCE DE LA PLANCHE AU TRIPLE SAUT

DAMES

TC/Espoirs/Juniors	9m / 11m
Scolaires	7m / 9m / 11m
Cadettes	7m / 9m

HOMMES

TC/Espoirs/Juniors	11m / 13m
Scolaires	9m / 11m / 13m
Cadets	7m / 9m / 11m

N.B. Le choix de la distance de la planche est définitif pour tout le concours.

INSCRIPTIONS ET CRITERES DE SELECTION

1. Procédure d'inscription

- 1.1 Les inscriptions **seront clôturées à 10h00**. Il ne sera plus possible d'encoder après ce délai. Les différentes dates de clôture des championnats sont disponibles sur le site de la LBFA.
- 1.2 Tous les athlètes inscrits **doivent** avoir un dossard de l'année en cours **avant** la date de clôture des inscriptions.
- 1.3 Pour l'encodage, la recherche est faite à partir du nom de l'athlète, les données le concernant s'affichent automatiquement (déroulé disponible parmi les noms). Il faut ensuite cliquer sur l'épreuve choisie.

Pour les athlètes étrangers, non licenciés auprès de la LBFA/VAL, la demande d'inscription sera introduite à la LBFA (info@lbfa.be) pour le jour de clôture des inscriptions.
- 1.4 Un athlète ne peut être inscrit qu'à un maximum de deux épreuves à un même championnat.

Aux Championnats LBFA Toutes Catégories, il est permis à certains athlètes de participer à une 3e épreuve en hors match. Peuvent bénéficier de cette dérogation, les athlètes Seniors ou Juniors ayant été classés parmi les 3 premiers lors du championnat de Belgique d'épreuves combinées de l'année précédente ou de la saison hivernale précédente, pour autant que les athlètes soient sélectionnés aux trois épreuves inscrites. Lors de l'inscription, il conviendra au club de préciser quelle est l'épreuve « hors match ». Celle-ci doit figurer au programme des épreuves combinées.
- 1.5 Deux inscriptions à un même championnat ne sont pas autorisées pour les épreuves de plus de 200m, 200m y compris. Par contre, il est toujours permis de s'inscrire sur 2 distances dont l'une se trouve en dessous du 200m.
- 1.6 Performance: si l'athlète possède une performance en 2024 ou 2025, celle-ci DOIT être mentionnée. Performance : obligation de mentionner la meilleure performance réalisée durant la période de qualification (voir procédure de sélection). Le lieu et la date de la performance doivent être indiqués également. En cas de performance réalisée à l'étranger,

le résultat complet de la compétition doit parvenir à la ligue (<mailto:info@lbfa.be>) pour le jour de clôture des inscriptions 10h00, au plus tard.

- 1.7 La publication de la liste d'inscription aura lieu le plus vite possible après la clôture des inscriptions. Cette liste sera publiée sur le site de la ligue.
- 1.8 Toute erreur ou oubli pourra être rectifiée jusqu'au mardi 13h00 (Les inscriptions tardives et désinscriptions peuvent être prises en compte, mais ne sont pas cumulables. Les changements d'épreuve ne sont pas permis) par e-mail à l'adresse <mailto:info@lbfa.be>.
- Toute modification sera sanctionnée d'une amende de €25,00 pour un championnat LBFA.
- 1.9 Pour la sélection : toutes les performances sont vérifiées. Une mauvaise information sera sanctionnée d'une amende de €12,50.
- 1.10 La sélection officielle sera publiée le mercredi au plus tard.

▪ Procédure de sélection

- Seront prises en compte, les performances relatives à l'épreuve choisie ainsi que les performances réalisées avec le poids de l'engin et la hauteur de haies de l'épreuve choisie.

Si un athlète dispose d'une performance inférieure à la première barre/planche ou s'il ne dispose pas de performance, il ne sera pas sélectionné, même si le quota n'est pas atteint.

Pour les Championnats LBFA Toutes Catégories, Juniors-Espoirs:

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 01/04/2024.

Sur 5000m : seront prises en compte les prestations sur 3000m et 5000m.

Pour les Championnats LBFA Cadets-Scolaires :

Les prestations outdoor 2025 sont prioritaires (à partir du 01/04/2025 et à partir du 01/01/2025 pour les lancers longs).

Pour les Championnats LBFA de relais :

Seront prises en considération, les prestations réalisées à partir du 01/04/2024 pour établir les couloirs.

4x100m / 4x200m / 4x400m / 4x400m mixte / 4x800m ;

Toutes les équipes inscrites sont sélectionnées.

Pour les Championnats LBFA d'épreuves combinées :

La sélection se basera sur le total calculé des performances dans chaque épreuve individuelle réalisée à partir du 01/04/2024.

- Pour les athlètes Sportifs de Haut Niveau en athlétisme et athlètes bénéficiant d'un soutien Be Gold en athlétisme, la Direction Technique (DT) se réserve le droit d'octroyer des dérogations pour des cas particuliers. Les athlètes doivent introduire une demande auprès de la DT.
- Toutes les réclamations doivent se faire par mail à l'adresse <mailto:info@lbfa.be> et uniquement via le secrétaire de club ou correspondant officiel.
- Tel que prévu par la règle 4.4 de World Athletics :

Abstention dans une épreuve : « ...un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition dans les cas où :

L'athlète n'a pas participé à une épreuve pour laquelle il était sélectionné ;

Il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, mais y fait ensuite défaut ;

Un athlète sélectionné à deux épreuves ne participe pas à sa première épreuve, ne pourra pas participer à sa deuxième épreuve.

Note : Le défaut de participation inclus la compétition disputée sans effort fait de bonne foi. Le juge arbitre compétent statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels... »

o Confirmation et chambre d'appel

Les athlètes doivent confirmer leur présence au moins 60 minutes avant l'heure de début de l'épreuve concernée.

Ils doivent également se présenter à la chambre d'appel avant de pénétrer sur la piste :

a. 40 minutes avant le début du concours de saut à la perche

b. 20 minutes avant le début de tous les autres concours

c. 10 minutes avant le début des courses

Si l'athlète ne confirme pas sa présence, celui-ci ne sera pas autorisé à concourir sur l'épreuve concernée.

Si l'athlète ne se présente pas à la chambre d'appel, celui-ci sera sanctionné d'une carte jaune.

Aux épreuves combinées : chambre d'appel uniquement pour les courses.

o Composition des finales

Qualification à la place s'il y a 4 séries ou moins : Seront sélectionnés les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

Qualification au temps s'il y a plus de 4 séries : Seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.

S'il s'agit d'une Finale Directe (FD), le classement se fait au temps s'il y a plusieurs séries. La série théoriquement la plus rapide court :

En premier : $\leq 400m$;

En dernier : $\geq 800m$.

o Dispositions réglementaires pour les Championnats LBFA Juniors-Espoirs:

▪ Concours : auront droit aux trois essais supplémentaires,

- les 6 meilleures performances chez les Juniors et les 6 meilleures performances chez les Espoirs ;

- la meilleure performance OPEN pour autant qu'elle se classe parmi les 8 premiers du concours.

- S'il n'y a pas 6 juniors et 6 espoirs, la finale peut être complétée avec des athlètes « OPEN » jusqu'à la limite totale de 12.

o Dispositions réglementaires pour les championnats LBFA de relais Toutes Catégories:

▪ Un cercle peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite par catégorie et par relais ;

▪ Une seule équipe par club pourra accéder au podium ;

▪ Un athlète ne peut participer qu'à un maximum de 2 relais. Une série et une finale dans une même catégorie sont considérées que comme un seul relais ;

▪ Tous les athlètes licenciés à la LBFA peuvent participer aux relais. Toutefois : à l'exception d'athlètes de nationalité belge pour lesquels il s'agit d'une première affiliation, un cercle ne peut aligner que des athlètes affiliés avant le 1^{er} janvier de l'année considérée. Un athlète ayant changé de cercle après le 1^{er} janvier ne peut être aligné par le cercle auquel il était affilié avant cette date ;

▪ Contrôle d'identité : les athlètes doivent se munir de leur document d'identité lorsqu'ils se rendent au point de contrôle de leur identité (pas les cadets, ni les scolaires) A défaut, l'athlète peut se voir refuser le départ ;

▪ A la confirmation de présence, au plus tard 60 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve concernée, le délégué reçoit un formulaire d'inscription. Ce formulaire doit être remis dûment complété au plus tard 45 minutes avant le début du relais concerné. Il devrait être clairement indiqué :

- Les noms et prénoms des 4 athlètes dans l'ordre de leur participation au relais
- Le nom et prénom d'une réserve
- Leurs dates de naissance
- Leurs numéros de licence (dossards)

Dans l'ordre de leur participation au relais.

- Les performances individuelles (4x800m).
- Un athlète blessé peut être remplacé par une réserve jusqu'à 10 minutes avant le début de l'épreuve concernée. L'athlète réserve prend la position de l'athlète blessé.
- Pour les équipes qualifiées pour une finale, un nouveau formulaire ne doit être complété que si un changement (d'athlète ou d'ordre dans le relais) intervient par rapport à l'équipe ayant disputé les séries.
- FD : classement au temps s'il y a plusieurs séries.
- Temps de référence pour la composition des séries et l'attribution des couloirs :
 - 4x100m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ;
 - 4x200m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ; à défaut, temps réalisé en salle depuis le 1^{er} janvier ;
 - 4x400m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ;
 - 4x800m : addition des temps individuels des 4 athlètes mentionnés par le délégué sur le formulaire cité ci-dessus ;
 - Toute mention erronée sera sanctionnée d'une amende de €25.
- Temps de référence pour l'attribution des couloirs en finale : temps réalisé en série
- Qualification pour la finale : les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps.